

## **PLAFONDS DE RESSOURCES ANAH AU 01/01/2024**

<b>NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE</b>	<b>MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES</b>	<b>MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES</b>	<b>MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES</b>	<b>MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS</b>
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur la feuille d'impôts.  
Pour une demande d'aide déposée en 2024, il faut prendre en compte le revenu fiscal  
de l'année 2023.